

Relevé des aménagements cyclables construits au cours des 10 dernières années sur le territoire de Lasne. Liste établie par Pascale Pirotte, conseillère mobilité de la commune.



2014

Rue du Pont et chaussée de Rixensart

- Finalisation du cheminement cyclable à la route de Renipont (phase 4), avec l'aménagement de pistes cyclables séparées (itinéraire Points Noeuds).
- Jusqu'à la limite territoriale avec Rixensart. Partenariat avec la RW.

Rue de Genleau

- Piste cyclable marquée
- Chaussée dans le sens du Centre de Lasne vers la route de la Marache.

Rue de la Lasne

- Pistes cyclables séparées unidirectionnelles
- Entre le Centre de Lasne et la chaussée de Rixensart (itinéraire PN).

2015

Rue du Batty et rue du Try Bara (RN271)

- Aménagement d'une piste cyclo-piétonne unidirectionnelle
- Sens Lasne centre vers le Messenger (D10)
- Marquage cyclable suggéré dans l'autre sens (itinéraire PN). Partenariat avec la RW.

2016

Chemin de la Maison du Roi

- Aménagement d'une piste cyclable séparée unidirectionnelle
- Dans le sens de Plancenoit vers la N5
- Piste cyclable marquée sur chaussée dans l'autre sens. Partenariat avec le Province du BW.

2017

Chemin agricole n°7 (de Cloqueau)

- Cheminement induré (béton) réservé aux usagers actifs et aux véhicules agricoles (signaux F99a et F101a). Partenariat avec le Province du BW.

Chemin agricole n°42 (de Camuselle)

- Cheminement induré (béton) réservé aux usagers actifs et aux véhicules agricoles (signaux F99a et F101a). Partenariat avec le Province du BW.

2018

Route de Genval (phase 4)

- Piste cyclable séparée unidirectionnelle
- Dans le sens Genval vers Ohain (itinéraire PN). Partenariat avec le Province du BW.

2019

Route de Genval (phase 5)

- Piste cyclo-piétonne (D10) séparée unidirectionnelle
- Dans le sens Genval vers Ohain (itinéraire PN). Partenariat avec le Province du BW.

Chemin agricole n°12 (du Meunier)

- Aménagement d'un bi-bande béton – chemin réservé aux usagers actifs et aux véhicules agricoles (signaux F99a et F101a).

- Aménagement conjoint avec la Ville d'Ottignies-LLN.

Chemin agricole n°1 (Grand chemin de Wavre)

- Cheminement induré (béton) réservé aux usagers actifs et aux véhicules agricoles (signaux F99a et F101a). Partenariat avec le Province du BW.
- Entre la rue de Moriensart et la chapelle Robert

2020

Route des Marnières

- Piste cyclable séparée
- Dans le sens Messenger de Bruxelles vers la RN253 (itinéraire PN). Partenariat avec le Province du BW.

RN253 - Chaussée de Louvain

- Aménagement d'une piste cyclo-piétonne dans un sens(D10) et d'une piste cyclable dans l'autre sens (D7)
- Entre le carrefour du Coq et la Drève Richelle sur Waterloo. Partenariat avec la RW.

2021

Route des Marnières

- Piste cyclable séparée unidirectionnelle
- Dans le sens RN253 vers le Messenger de Bruxelles (itinéraire PN). Partenariat avec le Province du BW.

Chemin agricole n°79 (du Champ du Vieux Taillis)

- Cheminement induré (béton) réservé aux usagers actifs et aux véhicules agricoles (signaux F99a et F101a). Partenariat avec le Province du BW.

Rue de la Gendarmerie

- Piste cyclable séparée (D7) unidirectionnelle
- Dans le sens Lasne Centre vers Cérœux (itinéraire Points Nœuds). Partenariat avec le Province du BW.

2022

Route de Beaumont

- Piste cyclable séparée unidirectionnelle dans le sens Céroux vers Lasne centre
- Marquages cyclables suggérés dans le sens Lasne centre vers Céroux.

Rue de Fichermont

- Piste cyclable séparée unidirectionnelle dans chaque sens (itinéraire Points Nœuds).
- Entre la Place de Renival et la rue Haute. Partenariat avec la RW.

2023

Chemin agricole n°16 (prolongation de la rue de Moriensart)

- Aménagement d'un bi-bande béton, chemin réservé aux usagers actifs et aux véhicules agricoles (signaux F99a et F101a). Aménagement conjoint avec la Ville d'Ottignies-LLN.

Rue d'Anogrune

- Piste cyclable séparée en partie bidirectionnelle (d'un seul côté de la chaussée) et en partie unidirectionnelle.

Chemin d'Odrimont

- Aménagement de confort pour les cyclistes (entre la route de Renipont et le Club d'Odrimont).

2024

Rue de la Croix

- Aménagement de confort pour les cyclistes
- Entre la rue du Dimont et l'école Musica Mondî. Partenariat avec le Province du BW.

Route de l'Etat

- Piste cyclable bidirectionnelle
- Entre Maransart et le Proxy-Delhaize. Partenariat avec le RW.

